



Versailles

Lycée, postes, métiers formation des enseignants... **CHATEL VA-T-IL REUSSIR LE CASSE DU SIECLE ?**



aux suppressions de postes et au sacrifice de la formation des enseignants !

Où comment Ministère et Rectorat comptent compenser les 5600 suppressions d'emplois de stagiaires **en affectant les enseignants stagiaires sur des postes à temps complet dès septembre**. C'est envoyer ces nouveaux collègues à l'abattoir. Ils n'auraient droit qu'à deux périodes de formation de 6 semaines à partir de février seulement, s'ils n'ont pas abandonné avant. **Qui les remplacera pendant ces 12 semaines ?** Des étudiants de master préparant le concours et recrutés comme vacataires ! **18h au lieu de 8h**, la manœuvre éponge une partie des 5000 suppressions de postes imposées à la rentrée prochaine aux collègues et aux lycées ! Ces affectations de stagiaires sur des emplois de titulaires vont lourdement affecter les mutations inter et intra-académiques..



à la réforme CHATEL du lycée !

Elle a été refusée au Conseil Supérieur de l'Education par la FSU et d'autres syndicats, qui représentent plus de 80% de la profession. Nous refusons la réduction des horaires disciplinaires élèves, la suppression des dédoublements intégrés aux horaires disciplinaires, l'accompagnement fourre-tout, le paquet d'heures flottantes qui ne permet pas de retrouver tous les dédoublements de cette année et est porteuse de déréglementation, le retour des modules DARCOS par la fenêtre (groupe de compétence en langues, tronc commun en 1ère). Nous nous opposons à la disparition de la voie technologique programmée par CHATEL, voie qui a permis la démocratisation du lycée et l'accès au baccalauréat de beaucoup de jeunes qui en étaient jusque-là tenus éloignés (33% des bacheliers).

SIGNEZ la pétition intersyndicale contre le projet Chatel

SIGNEZ la pétition pour sauver la voie technologique



au socle commun au collège et à l'évaluation par compétence qui dénature l'enseignement !

La transformation que CHATEL veut imposer au lycée, la loi d'orientation de 2005 l'a déjà largement introduite au collège. Nous refusons la dégradation des conditions de travail, la quasi-suppression des dédoublements, l'augmentation de la charge de travail et des effectifs, la multiplication des réunions imposées par les principaux... Le SNES appelle à refuser la mise en place du livret de compétences imposé par le ministère

SIGNEZ la lettre -pétition contre les livrets de compétence



au mépris de nos métiers !

La réforme du fonctionnement des établissements dépossède les personnels de toute capacité d'intervention, en donnant tout pouvoir au chef d'établissement et à un « conseil pédagogique » dont il choisit les membres. En lycée, les nouveaux programmes ne seront officiels qu'en avril. Une « consultation » est censée recueillir l'avis des personnels d'ici le 12 mars, mais les éditeurs travaillent déjà sur des manuels qu'il faudra utiliser dès la rentrée. Dans de nombreuses disciplines, les projets de programmes sont très directifs (en histoire) et politiquement corrects (en géographie), quand ils ne reviennent pas cinquante ans en arrière (en SES).

En publiant, le 28 janvier 2010, les textes réformant le lycée et les EPLE, CHATEL choisit l'affrontement.

Il nie la résistance grandissante des personnels et des parents,

Après la grève du 21 janvier et la manifestation nationale du 30 janvier, l'heure n'est pas au renoncement

mais dans chaque établissement à l'expression du refus des personnels,

à la construction de convergences avec les parents et les jeunes

**Après le 21 et le 30 janvier,
contre les « réformes » CHATEL
Ancrer la mobilisation sur le terrain
dans les établissements et les villes**